

NOUVEAUTÉS

Découverte de Ponteilla-Nyls par M. Bruno BERTHET Secrétaire Général de la Préfecture et nouveau Sous-Préfet de l'arrondissement de Perpignan

M. le Maire, Franck DADIES et les adjoints ont présenté les réalisations et les projets de la commune à Bruno BERTHET, secrétaire général de la Préfecture durant une visite de Ponteilla et Nyls le vendredi 30 août.

Réalisations :

Espace Saguardia à Nyls, Espace Simone Ali (mise aux normes et toiture/charpente), Végétalisation du cœur de ville

Projets :

Vidéoprotection, Aménagement du square "Guy Malé", Rénovation énergétique de bâtiments...

M. le Maire et son équipe ont apprécié les échanges constructifs et remercient l'État pour son soutien réaffirmé.



Des aménagements sur Nyls pour une sécurité renforcée

L'équipe municipale a fait procéder ces derniers mois à différents aménagements sur Nyls pour la sécurité des riverains et piétons : dans un premier temps, installation de ralentisseurs avenue de Pollestres et avenue de Bages. Dans un second temps, la réfection du trottoir face au monument aux morts et la purge d'une racine à proximité de la Canterrane.

La mise en forme d'un chemin à Lo Riberal a pu être réalisée après son passage dans le domaine communal, nous en remercions les riverains.



MOT DU MAIRE

Chers administrés,

Après un bel été riche en animations, les rentrées scolaire et associative se sont passées dans une belle ambiance avec la découverte des travaux réalisés pendant les vacances : création de places de stationnement, mise en sens unique de certaines rues, aménagements au stade municipal et à Nyls...

Lors de sa visite du 30 août, le secrétaire général de la Préfecture nous a réaffirmé le soutien de l'État pour la réalisation de nos projets et il a malheureusement confirmé la continuité des restrictions de l'usage de l'eau.

Quelques jours plus tard, nous étions alertés sur l'état préoccupant des ressources aquifères sur Ponteilla. C'est pourquoi je vous demande donc à nouveau une vigilance accrue et un respect strict des règles et contraintes.

Dans les semaines et les mois à venir, différents chantiers vont voir leur réalisation. Parmi eux, citons les nouveaux vestiaires pour nos agents des services techniques, la sécurisation de la rue du Mas Dieu, la réalisation du nouveau réservoir d'eau et surtout l'avancée d'un projet tant attendu par tous : la rénovation du square Guy Malé pour laquelle le maître d'œuvre a été choisi et à qui nous avons exprimé nos attentes (jeux, coins ombragés et tant d'autres idées...).

Votre Maire
Franck DADIES

Directeur de la publication : Franck DADIES
Rédaction, crédits photos, maquette : Mairie de Ponteilla-Nyls

Sécurité routière et stationnement aux abords de l'école de l'Oncle Jules

Le quartier de l'école de l'Oncle Jules se voit doté de 4 places de stationnement supplémentaires grâce à l'investissement décidé par l'équipe municipale pour la création d'un parking devant le restaurant scolaire.

A noter que cette modification entraîne la mise en sens unique de la rue des Hirondelles et précède d'autres aménagements prévus autour de l'école.

Il est demandé aux parents de respecter les modifications et le code de la route en stationnant sur les emplacements prévus à cet effet pour la sécurité et le cheminement des enfants.



TRAVAUX / SERVICES TECHNIQUES

Aménagements acoustiques à l'école maternelle Gaudi

Le test réalisé il y a un an sur l'une des classes et le restaurant scolaire avec la mise en place d'un aménagement acoustique ayant été positif, l'équipe municipale a décidé de profiter des grandes vacances pour insonoriser une deuxième classe de l'école Gaudi réduisant ainsi le bruit pour le confort des enfants et des enseignants.



Amélioration des infrastructures sportives au stade municipal

Pour répondre aux attentes des utilisateurs du stade municipal, M. le Maire et l'équipe municipale ont décidé d'investir dans l'achat d'un container qui vient d'être positionné sur le site et qui permettra le stockage de matériel sportif (rugby, foot, écoles, accueil de loisirs, espace ados...)



Emplois saisonniers

Cet été, les services techniques de la commune ont pu être renforcés grâce à l'embauche de quatre jeunes de Ponteilla (deux en juillet et deux en août).

En recrutant des saisonniers, M. le Maire et son équipe visent à encourager l'implication des jeunes dans la vie locale tout en leur offrant une première expérience professionnelle.



FÊTES / TRADITIONS / CÉRÉMONIES

Cérémonie du 14 juillet



Vide-Grenier



Fête Nationale



Cinéma en plein air à Ponteilla



Fête de la Saint Etienne



Cinéma en plein air à Nyls



Fête de Nyls



24ème forum de la vie associative



Rifle intergénérationnelle

Rifle organisée par l'espace de la vie sociale du foyer rural, en partenariat avec l'Espace ados et l'UNRPA.

Une superbe après-midi, durant laquelle les jeunes ont pris plaisir à annoncer les numéros, apportant ainsi une touche sympathique et dynamique à l'événement. Merci à tous les participants pour leur enthousiasme et leur convivialité.



Un drapeau pour le Conseil Communal des Enfants et des Jeunes

M. Le Maire, Franck DADIES, a eu le privilège de remettre, en présence de Jonathan MORIN directeur de l'espace ados, le drapeau officiel du CCEJ aux jeunes élus. Ainsi, ils pourront fièrement porter ce drapeau, offert par la municipalité, lors des commémorations et inaugurations aux côtés des autorités.



Une nouvelle service civique

Kaëna, notre nouvelle service civique a débuté sa mission dédiée à l'accompagnement au numérique. Bienvenue à elle et bravo pour son volontariat.



Remise des calculatrices aux élèves passant au collège

M. Franck DADIES, Maire, accompagné de son adjoint M. Alexandre MOULIN, ont eu le plaisir de féliciter les futurs collégiens et de leur remettre une calculatrice offerte par la Municipalité ainsi qu'un diplôme de fin d'études primaires.

Ce fut l'occasion d'assister au spectacle de fin d'année des élèves de la Bressola et de faire le tour des stands de la fête des écoles publiques très animée sur Ponteilla.

Bravo aux organisateurs de cette dernière et à tous les intervenants autour de l'association Récré Action Ponteilla-Nyls !

Retour sur les vacances d'été



Accueil de loisirs Maternelle, Primaire et Passerelle



Espace Ados



Les enfants ont repris le chemin de l'école

La rentrée 2024 s'est effectuée sous un soleil estival en présence de M. le Maire, Franck DADIES, accompagné de Mme Lucie BOIDIN, 1ère adjointe, de Mme Thérèse ADOUE, adjointe au social, de M. Didier HANOL adjoint aux finances et de M. Alexandre MOULIN, adjoint enfance jeunesse.

L'accueil des enfants par les directrices et les équipes éducatives des écoles élémentaire de l'Oncle Jules, maternelle Gaudi et catalane La Bressola s'est fait dans une ambiance partagée entre enthousiasme et anxiété sous l'œil bienveillant des agents du service enfance jeunesse municipal.

Le Maire et les adjoints, ravis d'avoir échangé avec les enseignants et les parents, souhaitent une excellente rentrée scolaire à tous les enfants de Ponteilla-Nyls et la bienvenue à Lise Gomez, nouvelle directrice de l'école élémentaire.





Permis de végétaliser - A vous de jouer !

Souhaitant encourager la participation citoyenne à la végétalisation des espaces publics, la Municipalité met en place dès cette année le permis de végétaliser qui donnera aux Ponteillanais et aux Nylencs l'opportunité d'inviter la nature en ville. Ce dispositif permettra à chacun d'embellir son espace de vie proche en faisant des propositions de plantations sur les lieux de son choix.

L'offre concerne, dans un premier temps les habitants du vieux village à Ponteilla et à Nyls, et sera ensuite proposée sur d'autres quartiers de nos deux villages.

La mairie fournira les plants, la terre et le paillage nécessaires à ce fleurissement.

Les plantes seront adaptées au climat méditerranéen et seront recensées dans un catalogue pour guider votre choix.

Comment faire pour candidater ?

Les habitants de la commune, qui le souhaitent, pourront s'impliquer en remplissant le formulaire d'inscription disponible sur le site ou en mairie. Ils choisiront le type de fleurissement qu'ils désirent mettre en place et, après étude de faisabilité par les services communaux, le permis de végétaliser leur sera attribué.

Ils seront alors contactés pour signature de la charte de végétalisation au pas de porte.

Ce permis impose à la commune de réaliser les aménagements (trouées des fosses, préparation du sol...) et le titulaire du permis s'engage à entretenir l'espace concerné (plantation, arrosage, taille, paillage, remplacement des plantes...). En cas d'abandon ou de non-entretien de l'espace végétalisé, les services municipaux prendront contact avec le détenteur du permis. Si après cet entretien l'espace continue à ne pas être entretenu, le permis de végétaliser sera retiré.

SOCIAL / SÉNIORS

Visite auprès des bénéficiaires du CCAS

Mme ADOUE, Adjointe au Maire et Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accompagnée d'Océane SAVINE, stagiaire, ont récemment entrepris une série de visites chez une vingtaine de bénéficiaires. L'objectif étant de faire un point précis sur les aides à domicile et les services proposés, en vue d'éventuelles modifications et améliorations.

Ces déplacements ont permis de rencontrer personnellement les bénéficiaires, de comprendre leurs besoins et de recueillir leurs retours sur les services existants.

À l'issue de ces consultations, des ajustements ont été envisagés. Pour certains, il s'agit d'augmenter le nombre d'heures d'aide à domicile pour répondre à des besoins croissants. Pour d'autres, de nouveaux services pourraient être mis en place, comme l'aide aux courses, la téléalarme, le portage de repas, ou encore des activités de la vie sociale pour rompre l'isolement.

Le CCAS s'engage à suivre de près l'évolution des situations de chaque bénéficiaire, avec des visites régulières et un dialogue constant. Cette initiative vise non seulement à améliorer la qualité de vie des personnes, mais aussi à renforcer le lien entre le CCAS et les personnes en perte d'autonomie permanente ou temporaire.



Un repas intergénérationnel au restaurant scolaire

Les enfants ont accueilli avec plaisir M. le Maire, Franck DADIES, accompagné de séniors inscrits au repas par la section animation de la vie sociale, coordonnée par Sylvie TAILLADE au sein du Foyer Rural.

Un beau temps d'échange intergénérationnel avec des discussions fort intéressantes autour du sport, de la géographie mais aussi des coutumes d'autrefois quand on servait du lait à l'école au goûter par exemple.

Pour rappel : Inscriptions possibles des séniors le mercredi midi auprès de Corinne BONNERY au 06 73 58 78 12 ou dej@mairie-ponteilla-nyls.fr

Semaine Bleue avec le groupe "A tout bout de chant"

Belle animation musicale proposée aux séniors dans le cadre de la semaine bleue et offerte par le Centre Communal d'Action Sociale et la Municipalité ! Un beau moment de convivialité !

Et cette année, une touche intergénérationnelle : ce sont les jeunes du Conseil Communal des Enfants et des Jeunes, ceux de l'espace Ados et notre jeune service civique qui ont servi le goûter et ainsi pu échanger avec leurs aînés.



Lancement du Téléthon 2024

Le téléthon organisé par la Municipalité et le Foyer Rural aura lieu du 3 novembre au 1er décembre avec de nombreuses animations rassemblant associations, écoles, bénévoles et de nombreux partenaires.

Le calendrier sera communiqué prochainement.

Merci à tous les acteurs de ce grand moment solidaire pour leur engagement.



ALERTE

La ressource en eau diminue sur Ponteilla-Nyls

Ensemble, préservons l'eau
Ensemble, agissons pour Ponteilla-Nyls
La Municipalité a besoin de la contribution de chacun d'entre vous et vous demande de faire preuve de responsabilité et de solidarité en respectant scrupuleusement l'arrêté en vigueur.

Chaque geste est important pour préserver notre eau, nous comptons sur vous !

La ressource en eau diminue sur Ponteilla-Nyls ALERTE

Ensemble, préservons l'eau
Ensemble, agissons pour Ponteilla-Nyls
La Municipalité a besoin de la contribution de chacun d'entre vous et vous demande de faire preuve de responsabilité et de solidarité en respectant scrupuleusement l'arrêté en vigueur

Niveau : Crise {STOP !}

Mesures d'interdiction des usages - Interdiction d'arroser les pelouses, jardins et massifs fleuris. - Interdiction d'arroser les potagers, les champs, les vergers, les arbres et les plantes. - Interdiction d'arroser les plantes de culture dans les serres, les tunnels, les châssis, les tunnels de protection et les autres dispositifs de protection. - Interdiction d'arroser les arbres de la rue en période d'entretien régulier.	Interdiction d'arroser les pelouses, jardins et massifs fleuris. - Interdiction d'arroser les potagers, les champs, les vergers, les arbres et les plantes. - Interdiction d'arroser les plantes de culture dans les serres, les tunnels, les châssis, les tunnels de protection et les autres dispositifs de protection. - Interdiction d'arroser les arbres de la rue en période d'entretien régulier.	Interdiction d'arroser les pelouses, jardins et massifs fleuris. - Interdiction d'arroser les potagers, les champs, les vergers, les arbres et les plantes. - Interdiction d'arroser les plantes de culture dans les serres, les tunnels, les châssis, les tunnels de protection et les autres dispositifs de protection. - Interdiction d'arroser les arbres de la rue en période d'entretien régulier.
Arrêt des arrosages automatiques - Arrêt des arrosages automatiques des pelouses, jardins et massifs fleuris. - Arrêt des arrosages automatiques des potagers, des champs, des vergers, des arbres et des plantes. - Arrêt des arrosages automatiques des plantes de culture dans les serres, les tunnels, les châssis, les tunnels de protection et les autres dispositifs de protection. - Arrêt des arrosages automatiques des arbres de la rue en période d'entretien régulier.	Arrêt des arrosages automatiques - Arrêt des arrosages automatiques des pelouses, jardins et massifs fleuris. - Arrêt des arrosages automatiques des potagers, des champs, des vergers, des arbres et des plantes. - Arrêt des arrosages automatiques des plantes de culture dans les serres, les tunnels, les châssis, les tunnels de protection et les autres dispositifs de protection. - Arrêt des arrosages automatiques des arbres de la rue en période d'entretien régulier.	Arrêt des arrosages automatiques - Arrêt des arrosages automatiques des pelouses, jardins et massifs fleuris. - Arrêt des arrosages automatiques des potagers, des champs, des vergers, des arbres et des plantes. - Arrêt des arrosages automatiques des plantes de culture dans les serres, les tunnels, les châssis, les tunnels de protection et les autres dispositifs de protection. - Arrêt des arrosages automatiques des arbres de la rue en période d'entretien régulier.

Chaque geste est important pour préserver notre eau, nous comptons sur vous !

Info VOLTALIS

VOUS CHAUFFEZ À L'ÉLECTRIQUE ?

CE BOÎTIER VOUS FAIT RÉALISER JUSQU'À 15 % D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Perpignan Méditerranée Métropole vous aide à vous faire équiper GRATUITEMENT du dispositif Voltalis pour consommer moins et mieux

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Engagée dans une démarche de réduction des consommations électriques et consciente de son impact environnemental, Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine mène des actions concrètes en faveur de la maîtrise de l'énergie et de la transition écologique. PMM, en partenariat avec la société française Voltalis, propose ainsi à tous les habitants de son territoire chauffés électriquement une solution pour consommer moins et mieux !

La Municipalité remercie les acteurs du ramassage des déchets sauvages

La Municipalité souhaite exprimer sa gratitude envers toutes les personnes impliquées dans le ramassage des déchets sauvages, tant dans la nature qu'aux abords des colonnes de tri. Grâce à leurs efforts, notre environnement reste plus propre et agréable pour tous. Un remerciement tout particulier est adressé à l'association Eco Nature 66, ainsi qu'à M. Francis Granier (de Nyls), M. Jacky Courty, et bien d'autres encore, sans oublier les employés communaux qui œuvrent au quotidien pour la propreté de nos espaces.

Rappel de la réglementation sur les dépôts sauvages

Nous profitons de cette occasion pour rappeler la réglementation en vigueur concernant les dépôts sauvages. Tout abandon illégal de déchets dans des espaces non autorisés est passible de sanctions. Selon le Code de l'environnement, les contrevenants s'exposent à des amendes pouvant varier entre 68 € et 1 500 € en fonction de la gravité des faits. Dans certains cas plus graves, notamment lorsqu'il s'agit d'abandon de déchets à l'aide d'un véhicule, les amendes peuvent atteindre 150 000 € et être accompagnées d'autres sanctions.

Les dépôts de déchets sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975, mais ils font toujours partie de notre paysage bien que la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée.

La Municipalité compte sur la responsabilité de chacun pour préserver notre cadre de vie. Ensemble, agissons pour un environnement plus propre et respectueux !



ASSOCIATIONS



CHORALE A TOUS CHOEUR

Rosine CLARA - 06 86 38 28 47



BANDA ROSSELLO STREET BAND

Lucie BOIDIN - 06 52 14 68 47



ÉVEIL ÉNERGÉTIQUE

Jocelyne NEBIG - 06 24 42 53 91 / 04 68 73 04 88



PILATES

Jocelyne FREVILLE - 06 61 22 67 55



PONTEILLA YOGA

Lucien BANOS - 06 75 56 13 99



BOXE SAVATE 66

Philippe GALERA - 06 19 56 80 40



CYCLO SPORT DES ASPRES

Sylvain BADOSA - 06 87 89 65 31



AUR'HORSE ÉQUITATION

Aurore BOIDIN - 06 50 75 71 48



LES SOCCERS PONTEILLA-NYLS

Ludovic ARNICOT - 06 34 24 18 01



BOULING CLUB PONTEILLANAIS

François ALGUACIL - 06 31 65 18 68



PETANQUE DE NYLS

Michel PRIGENT - 06 82 89 19 68



ÉCOLE DE RUGBY DES ASPRES

Agnès BLANC - 06 30 95 04 20



RACING CLUB PONTEILLA XV

Philippe ROSSIGNOL - 06 98 91 12 12



TAEKWONDO PHOENIX DOJANG

Jérôme ESCAFFRE - 06 71 60 22 01



TENNIS DE TABLE

Alex KEVORKIAN - 06 60 39 20 58



TIR A L'ARC

Philippe CROS - 06 29 47 49 15



CLUB DES AÎNÉS RURAUX

Martine BONNET - 06 75 82 20 75



MOBILSPORT'66

06 66 97 17 05



UNRPA

Annie PETIT - 06 84 93 76 78



ÉCO NATURE 66

Virginie MILLET - 06 23 23 03 19



ATELIER MOSAÏQUE

Beatriz FRAZAO - 06 16 43 33 52



J'M LA COUTURE

Françoise SOULATGE - 06 63 18 24 54



IMPLICA'T ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES LA BRESSOLA

MALE Gabriel - 06 82 80 22 04



FOYER RURAL

Steve GUINEBERT - 06 80 14 36 92



CANTARRANA SARDANISTA

Rachel ANDOLFO - 06 09 51 68 25



JAMBALAYA COUNTRY CLUB

Jean-Louis MONTES - 06 18 21 02 43



SDC RYTHMIQUE

Christelle AYRAL - 06 35 15 07 55



NEXT LEVEL HIP HOP

Olivier SOLER - 07 87 21 42 85



DÉTECTION MÉTAUX DOUBLE TOURNOIS

Jacques PIEYRE - 06 15 43 00 38



DES NOTES ET DES MOTS

Michel LUZZATO - 06 72 27 19 17



MARQUE PAGES

Carole CALVET - 07 66 39 76 91



NYLS HISTOIRE ET PATRIMOINE

Louis BATLLE - 04 68 54 54 71 / 06 22 97 67 25



ACCA CHASSE

Jean SALVI - 06 85 10 93 60



COMITE DES FÊTES DE NYLS

Alexandre MOULIN - 06 67 52 15 86



DONNEURS DE SANG

Françoise AODIA - 06 85 53 39 51 - 04 68 53 20 04



RELAIS PAROISSIAL

Hélène Rodriguez - 04 68 07 60 41



SOUVENIR FRANCAIS

Jean-Pierre VILLENEUVE - 04 68 84 28 69



ATELIERS DES PLANTES ET MIEUX-ÊTRE-HOLISTIQUE

Laurence MANGUINE - 07 81 40 63 83



MEDECINE AIDE PRESENCE

Pierre CHOLLAT NAMY - 06 61 17 20 38



ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Chantal BANQ / Geneviève LOPEZ / Christine GADAVE - 04, 68 21 19 69



CLUB PHOTO OBJECTIF IMAGE

Yveline MAINNEMARD - 06 86 51 52 61 / 04 68 28 46 86



CALINOUNOU

Françoise HANOL - 04 68 53 19 87



PASSION DÉCOR

Jean-Louis MONTES - 06 65 77 64 91



RECRE ACTION ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES

Carole CALVET - 07 66 39 76 91



AMICALE DU RACING CLUB PONTEILLA XV

Mickael SAEZ - 06 42 34 10 25